

ANNEXE : Ce tableau est à utiliser comme une base afin d'initier une réflexion concernant les possibilités d'aménagements :

Besoins et adaptations requises au cours de la formation	Exemples d'aménagements convocables (liste non exhaustive)
Accessibilité des locaux	
➤ Permettre et faciliter les déplacements domicile / CFA	<ul style="list-style-type: none"> - Explorer les différents moyens de transports utilisables à la lumière de la situation de l'apprenti : trains, bus, co-voiturage, transport en taxi,...
➤ Permettre et faciliter les déplacements dans le CFA (accès aux locaux, espace de vies...)	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents trajets et lieux dont l'accès est nécessaire à l'apprenti. - Adapter alors les trajets à la situation de l'apprenti (ascenseurs, bandes nervurées de guidage, éclairages, faciliter l'ouverture des portes...). - Possibilité d'identifier un accompagnant (tuteur, auxiliaire de vie pour les actes quotidiens, camarade volontaire...) - Limiter les changements de salles ou attribuer des espaces, des salles accessibles.
➤ Besoin d'adaptations techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Installations matérielles (éclairage de table, affectation d'une salle à faible effectif, tables adaptées, sièges ergonomiques, projecteur, scanner, grand écran...) - Mise en place de matériels spécifiques (logiciels, écrans, tablettes, outils, claviers spécial, télé agrandisseur, imprimante braille...)
➤ Favoriser la communication et la relation à l'autre	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des médiuns nécessaires pour communiquer (interprète en langage des signes, salle calme, boucles magnétiques, documents en braille...)
Accessibilité de la formation	
➤ Permettre des temps de repos	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'emploi du temps de l'apprenti afin de permettre des temps de repos ponctuels ou hebdomadaire en fonction de sa situation.
➤ Renforcer l'acquisition des apprentissages de bases	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les apprentissages (lire, écrire, calculer, communication, règles sociales...) nécessitant une aide et un soutien pédagogiques en réalisant une évaluation ou en constatant un manque de maîtrise des apprentissages de base. - Définir des accompagnants, un nombre d'heure hebdomadaire / total par année. - Identifier les personnes pouvant apporter cette aide.
➤ Utiliser des supports adaptés	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les supports de présentation et de travail, qu'ils soient numériques ou physique afin de faciliter la lecture et l'utilisation. - Adaptation de la police, du format, de la mise en forme ou encore du médium. - Utilisation de documents en braille, impressions grand format, présentations sur vidéoprojecteur permettant des zooms...
➤ Adaptation des horaires de formation et/ou du rythme	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter la durée du contrat - Avoir recours au temps partiel - Permettre des temps de pause.

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'expression de l'apprenti, l'aider à communiquer 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'apprenti dans l'explication de ses ressentis, difficultés. - Possibilité de s'appuyer sur des fiches bilans afin d'accompagner l'apprenti dans l'explication de son expérience. - Solliciter des retours ponctuels de l'apprenti.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir l'apprenti dans la compréhension et l'application de consignes 	<ul style="list-style-type: none"> - Reformuler les consignes en s'assurant de la compréhension. - Transformer les consignes en phrases courtes, concises et synthétiques. - Scinder les consignes en étapes délimitées. - Proposer des approches différentes permettant la même réalisation. - Utiliser des schémas ou pictogrammes pour transmettre la consigne.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assister l'apprenti dans l'activité d'écriture et la prise de note numérique ou manuscrite 	<ul style="list-style-type: none"> - Auxiliaire de vie scolaire, scribeur peuvent aider à la prise de note. - Création de supports textes à trous, volontariat d'un camarade de classe, etc. - Dans le domaine professionnel, échanger avec les responsables afin d'identifier au préalable les difficultés à réaliser certaines tâches. - Engager alors la réflexion quant à la possibilité d'adapter la réalisation des tâches pouvant poser problème.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aides humaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir leur intervention : <ul style="list-style-type: none"> ○ Récurrente en raison de la lourdeur du handicap ○ Spécifique à un handicap (instructeur de locomotion, aide à la vie journalière, interprète langue des signes) ○ Permettant l'autonomie des personnes ○ A titre occasionnel (référents, tuteurs)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement de l'environnement <p>Informier / sensibiliser l'équipe pédagogique et socio-pédagogique d'un protocole de soins ou d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Afin de prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit, possible de former l'équipe pédagogique aux gestes de premiers soins ou aux interventions nécessaires afin de garantir la sécurité de l'apprenti. - Possibilité de se mettre en relation avec les professionnels prenant en charge l'apprenti. - L'accompagnement pédagogique et socio-pédagogique sont mobilisables en interne ou en externe. - Les interventions socio-pédagogiques permettent d'assurer une prise en charge complète de l'apprenti en ne l'extrayant pas de sa réalité.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les apprenants du groupe sur l'impact du handicap 	<ul style="list-style-type: none"> - Afin de favoriser l'intégration, mettre en place des actions de sensibilisation permettant d'informer sur l'impact du handicap sur les apprentissages en formation et les outiller afin de donner astuces et outils appuyant leur pratique. - Informer à propos de la déficience, des incapacités et potentiellement des déficiences ou handicaps associés.

➤ Aménagements des épreuves d'examen	
<p>➤ Nécessité d'aménager la passation des épreuves</p>	<p>- Exemples d'aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Temps de composition (tiers temps ou autre).○ Dispense d'épreuve.○ Passation d'épreuves différée ou étalée.○ Bénéfice des épreuves ou des unités validées pendant 5 ans.○ Accessibilité des locaux / salles d'examen.○ Espace suffisant (possibilité de se lever...)○ Possibilité de se restaurer.○ Pause entre deux épreuves.○ Secrétariat lecteur, scripteur.○ Assistance pour la compréhension des consignes / questions.○ Aide humaine habituelle du candidat.○ Assistance d'un professionnel LSF / LPC.○ Autres mesures (format des sujets...)



Handi-Pacte Fonction publique Grand Est
Tél. : 03 81 84 17 63 – e-mail : coordination@handipacte-grandest.fr

en partenariat avec

